

Relations Internationales - Attribution de subventions aux établissements scolaires et associations

Mme l'Adjointe GERDIL-DJAOUAT, Rapporteur : Selon les barèmes adoptés par le Conseil Municipal le 21 février 2002 et les demandes exprimées, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

I - Aux organismes privés d'enseignement et associations

- 200 € au Collège Saint-Joseph, pour le déplacement de 13 élèves à Londres (Grande-Bretagne) du 29 janvier au 3 février 2009 (échange scolaire)
- 360 € à l'Association Choeur en timbre pour le déplacement de 15 choristes à Bistrita (Roumanie) du 22 au 27 avril 2009 (échange culturel)
- 117 € à l'école d'auxiliaires de puériculture pour le déplacement de 3 étudiants à Kuopio (Finlande) du 2 au 27 février 2009 et
- 168 € à l'école d'auxiliaires de puériculture pour l'accueil de 3 étudiantes de Kuopio du 9 mars au 3 avril 2009 (échange professionnel).

En cas d'accord, la dépense totale, soit 845 €, sera imputée au chapitre 65.048/6574.94036 CS 400.

II - Aux organismes publics d'enseignement

- 382 € au Lycée Pergaud, pour le déplacement de 16 élèves à Nijmegen (Pays-Bas) du 30 janvier au 6 février 2009 (échange scolaire)
- 265 € au Lycée Pergaud pour le déplacement de 24 élèves à Böblingen (Allemagne) du 12 au 18 février 2009 (échange scolaire)
- 200 € au Lycée Pergaud pour le déplacement de 20 élèves à La Haye (Pays-Bas) du 26 mars au 2 avril 2009 (échange scolaire)
- 382 € au Lycée Pergaud pour le déplacement de 32 élèves à Olomouc (République Tchèque) du 15 au 24 avril 2009 (échange scolaire)
- 763 € au Lycée Pasteur pour le déplacement de 41 élèves à Pavie (Italie) du 1^{er} au 7 février 2009 et 400 € au Lycée Pasteur pour l'accueil de 40 élèves de Pavie du 23 au 28 mars 2009 (échange scolaire)
- 1 220 € au Collège Proudhon pour le déplacement de 29 élèves à Huddersfield du 12 au 20 mai et 448 € au Collège Proudhon pour l'accueil de 32 élèves de Huddersfield du 5 au 11 juin 2009 (échange scolaire)
- 350 € au Lycée Victor Hugo pour le déplacement de 21 élèves à Sundsvall (Suède) du 9 au 16 février 2009 (échange scolaire)
- 500 € au Collège Clairs-Soleils pour le déplacement de 28 élèves à Troisdorf (Allemagne) du 17 au 24 mars 2009 (échange scolaire)
- 205 € au Collège Lumière pour le déplacement de 16 élèves à Lingen (Allemagne) du 19 au 27 mars 2009 (échange scolaire)
- 336 € au Lycée Pergaud pour l'accueil de 24 élèves de Huddersfield (Grande-Bretagne) du 5 au 12 février et

➤ 1 220 € au Lycée Pergaud pour le déplacement de 24 élèves à Huddersfield du 26 mars au 3 avril 2009 (échange scolaire).

En cas d'accord, la dépense totale, soit 6 671 €, sera imputée au chapitre 65.048/65737.94036 CS 400.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions d'attribution de subventions.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte ces propositions d'attribution de subventions.

Récépissé préfectoral du 25 mai 2009.